

Etaient présents :

Direction

Mme la Principale - Mme Manivet-Delaye

Professeurs :

Section Internationale : Mme Fady - Anglais ; M. Terrisse – Histoire Géographie

Représentants des parents d'élèves :

Mmes Mainente, Aubet, Gkatziani-Bisson, Valeix, Rodgers, Genesio

Représentants des élèves :

Martin Aubet, Juliette Garzas, Noemie Guillanton, Cassandre Militello-Caruel, Kalyanie Cilirie, Lucie Davies, Leyla Mudarres

Le Conseil international débute à 17h15.

I. Bilan 2018-2019

Résultats au DNBI (Diplôme National du Brevet option Internationale) – 100% de réussite – 28 élèves de 3ème : 12 mentions Très bien, 9 mentions Bien et 7 mentions Assez Bien.

Concours d'entrée en 2^{nde} internationale au lycée Duby : sur un total de 28 élèves en 3ème qui se sont présentés au concours, 26 ont été admis ; mais seulement 19 ont décidé d'y aller.

9 élèves ont choisi de suivre leur scolarité dans d'autres lycées – 3 à Manosque, 3 en Angleterre, USA et Paris. 2 élèves non-admis en OIB sont admis en lycée classique et 1 au lycée privé Sainte Catherine.

II. Année scolaire 2019-2020

a) Les effectifs 2019-2020

Environ 70 élèves se présentent au concours d'entrée - 30 élèves ont été admis en 6ème cette année. Conformément à la philosophie de la Section d'admettre un maximum de candidats qui correspondent au profil, le Collège a accueilli certains élèves dans les niveaux supérieurs - dépassant les 30 places.

- Effectifs par niveau :

6ème : 30 élèves

5ème : 31 élèves

4ème : 32 élèves

3ème : 32 élèves

Mme Fady rappelle qu'il existe aussi la section internationale au collège des Pennes-Mirabeau, une alternative pour les élèves qui ne sont pas admis au collège Mignet.

b) Projets de la section anglophone:

Mme Fady expose les projets de l'année en cours :

- Mme Fady travaille sur un projet avec **SOS Méditerranée** – une présentation a déjà été faite à la classe de 3ème. Une exposition est attendue au Collège en Janvier 2020 au CDI.
- M. Terrisse espère visiter la **CMA-CGM** avec les 4èmes – le dossier administratif est en cours.
- **L'échange avec les Pays-Bas (Lyceum Haarlemmermeer, près d'Amsterdam)** est prévu pour les élèves de 3ème OIB - Les élèves de Mignet visitent la Hollande du 2 au 8 avril, les Néerlandais viennent en France du 4 au 10 juin. Mme Fady a souligné la difficulté de trouver un échange «parfait» où le nombre de garçons et de filles soit le même. Le Lyceum enverra et recevra 28 élèves, ce qui rend la tâche difficile pour notre classe de 31 élèves. Mme Manivet a également déploré le fait que deux élèves OIB qui s'étaient inscrits à l'échange avec la Bulgarie aient changé d'avis – ce qui a changé ainsi le nombre d'élèves prévu pour les deux voyages scolaires. À moins qu'une solution ne se présente, certains élèves ne pourront pas participer à l'échange.
- **Projet d'échange avec le Liban** - les classes de 3ème et 4ème échangent actuellement des lettres avec des élèves du Greenfield College, un établissement anglophone, privé et laïque à Beyrouth. Il s'agit d'un projet initié et soutenu par le Rectorat / Ministère de l'éducation dans le cadre de la promotion de la Francophonie. Il implique différents établissements d'Aix et de Marseille. Un possible échange est à l'étude pour l'an prochain. Il concernerait idéalement la section OIB, la section arabe et les élèves classiques. S'il se confirme, plus de détails seront fournis dans un futur proche.
- **Rencontre avec des auteurs** hors les murs - Les 5èmes / 6èmes ont rencontré Louise Erdrich à la Bibliothèque Méjanès, les 3èmes auront l'opportunité de rencontrer David Chariandy, l'auteur du livre qu'ils étudient ("Brother") (Rencontre et signature à la librairie « Book in Bar » le 5 février).

- **Théâtre :**

- 5ème: une pièce de "Christmas Carol" a été présentée à leurs camarades de 6ème.

Les projets à venir :

- 5ème – The Midwife's apprentice
- 4ème - Dracula
- 3ème – 12 Angry Men

*Avec la classe **de 3ème** :*

- Projet d'Eloquence.
- Visite du Musée Granet
- Visite du camp des Milles (Inauguration du Musée)

c) Epreuve orale du DNB (Diplôme National du Brevet)

Les dates du Brevet sont fixées aux lundi 28 et mardi 29 juin 2020. Les épreuves orales auront lieu la semaine de 22 – 26 juin. Pour obtenir la mention OIB (option internationale au Brevet), les élèves passent, en plus des épreuves du DNB, 2 épreuves orales, notées sur 100 points au total – les deux épreuves consistent en une présentation de 10 minutes et un entretien de 10 minutes.

Pour l'anglais, l'épreuve orale porte sur les œuvres littéraires étudiées dans l'année. La deuxième épreuve est un oral d'histoire-géographie, qui consiste en une discussion à partir de documents étudiés en classe - le sujet est choisi par tirage au sort – l'élève prépare sa présentation en 10 minutes.

Ces épreuves internationales comptent pour l'obtention des mentions (total de 900 points pour les élèves OIB contre un total de 800 points for le Brevet classique).

Donc pour les élèves OIB les mentions sont attribuées sur les 900 points :

1° La mention « assez bien », quand le candidat a obtenu un total de points au moins égal à 540 ;

2° La mention « bien », quand le candidat a obtenu un total de points au moins égal à 630 ;

3° La mention « très bien », quand le candidat a obtenu un total de points au moins égal à 720

L'oral du DNB – qui fait partie des épreuves de Brevet - peut-être réalisé en anglais (5 minutes) – dans ce cas, un autre professeur que Mme Fady et M. Terrisse examine l'élève. L'élève choisit son sujet de discussion. Il peut traiter d'un projet pédagogique qui l'a particulièrement intéressé pendant ses années « collège », ou de sa période de stage en entreprise. Les professeurs conseillent vivement de choisir l'option n°1 car les récits de stage en entreprise sont redondants.

Mme Manivet a suggéré que Mr Terrisse prépare une description des épreuves orales OIB à publier sur le site internet du collège.

b) Projets APELEVIA

- **Journées Portes Ouvertes** : Des parents d'APELEVIA étaient présents à la journée portes ouvertes du collège qui a eu lieu le samedi 16 mars de 9h à 12h, pour répondre aux questions des futurs parents d'élèves sur la section internationale anglophone.
- **Accueil des familles de 6^{ème} le jour des tests d'entrée en section internationale et à la rentrée 2019** :
Une équipe Apelevia était présente le jour des Tests (le 29 avril) pour accueillir et informer les futurs parents OIB.
Les nouveaux parents d'élèves de 6^{ème} de la Section Internationale étaient accueillis par APELEVIA, le 4 septembre - jour de la rentrée des classes - dans une salle du collège. A cette occasion, le rôle des associations au sein de l'établissement est présenté et un document explicatif, en français et en anglais, sur l'organisation du collège en France leur est remis. Ce temps a pour but de favoriser une rentrée scolaire sereine aux nouvelles familles.
- **Thanksgiving 6^{ème} et 5^{ème}** : en accord avec la direction, **60 élèves** ont participé au repas de Thanksgiving organisé par Apelevia au restaurant Le Cintra le 15 octobre dernier, en présence de M. Terrisse et M. Castillo. Ce repas traditionnel est suivi du récit du tout premier repas de Thanksgiving et de son importance dans la culture anglo-saxonne. Ce moment culturel et convivial permet aux 6^e et 5^e de mieux se connaître (en effet, à l'initiative de Mme Fady, chaque 5^e élève est « tutor » ou partenaire d'accueil d'un 6^e avec qui il échange ses impressions, ses conseils, etc, par l'intermédiaire d'un cahier de correspondance, dans les premières semaines au collège). Pour perpétuer la tradition, de la « Cranberry sauce » et des « pumpkin pies » préparées par des mamans, ont été servies et les élèves ont écrit plusieurs cartes de « Thanksgiving » à la fin du repas.
- **Halloween party 4^{ème}** : Cette soirée est accueillie chez une famille de parents d'élèves volontaires de la classe, hors du cadre scolaire. Cette année, 29 élèves ont assisté à cette soirée. Halloween étant célébré dans les pays anglo-saxons, cela permet de perpétuer la tradition pour les anglophones et de faire connaître cette fête aux plus francophones.
- **Fête de fin d'année pour les 3^{ème}** –Apelevia propose de contribuer à un projet de leur choix et qui reste à définir (bowling, pique-nique, party, etc...). L'an dernier, les élèves ont choisi un pique-nique au Parc Jourdan.

- **Toy Drive** –Apelevia a organisé une Collecte de jouets pour les Restos du Cœur en décembre. C'est une nouvelle initiative d'Apelevia, proposée pour la première fois en 2019. Les Restos du Cœur proposent des coffrets cadeaux à 400 familles dans le besoin à Noël. Avec l'aide et les encouragements de Mme Fady, les élèves ont collecté plus de 100 jouets neufs ou presque neufs pour des enfants de 8 à 12 ans. Ils ont été emballés et distribués lors d'un goûter le 21 décembre. Un projet approprié pour la fin de l'année pour nos élèves afin de montrer leur solidarité et de partager leur joie avec des enfants moins privilégiés qu'eux.
- **Christmas carols** – Comme les deux dernières années, un groupe d'une cinquantaine d'étudiants a rejoint notre «chorale de chants de Noël». Avec l'aide de 10 parents bénévoles et de 9 répétitions, le chœur a chanté des chants de Noël le jeudi 19 décembre à la cantine pendant le repas de Noël. Remerciements particuliers à Melie Foulloy qui a aidé aux répétitions et chanté quelques chansons en solo pour créer une ambiance festive dans la cantine et à notre groupe de 14 'carollers' qui a surpris 8 classes avec des représentations impromptues mais très appréciées !
- **Yearbook** –Pour la première fois, les élèves ont participé «activement» à la création du "Yearbook" - en envoyant des dessins pour la couverture, en écrivant des articles sur leurs projets de classe et en concevant leurs «pages de classe». Apelevia a remis 100 € (en chèques-cadeaux) aux élèves en guise de prix. Nous recherchons une équipe de parents bénévoles pour commencer à travailler sur l'édition de cette année et espérons encourager davantage d'élèves à s'impliquer.

III. Rentée scolaire 2020-2021

1) Concours d'entrée en 6^{ème}

Les dates du prochain concours d'entrée en 6^{ème} ont été fixées au **lundi 27 avril et mardi 28 avril 2020**. Les informations et les dossiers sont disponibles sur le site du collège. Dernière date pour les inscriptions – 27 mars. Comme l'année précédente, les dossiers peuvent être saisis en ligne avant d'être envoyés par la poste.

La liste des admis sera affichée sur le site du collège le 20 mai 2020. Les admis auront obligation de confirmer leur inscription dans la semaine qui suit. Certains candidats seront sur liste d'attente (une dizaine). Cette liste d'attente sera valide jusqu'au 15 septembre 2020 en cas de désistement.

Cette année, 30 places sont ouvertes en 6^{ème}, selon le nombre accordé par la direction académique.

(Pour mémoire, le niveau attendu est fin de UK Key Stage 2).

Les modalités du concours n'ont pas changé. Celles-ci sont présentées sur le site du collège. Les entretiens en français ne sont pas éliminatoires et sont utilisées pour déterminer le besoin en cours spécifiques en français (dispositif FLE = Français Langue Etrangère). Pas d'entretien oral par Skype faute de ressources humaines et compte tenu du très grand nombre de candidats en capacité de se déplacer.

Information d'ordre administratif :

Toutes les familles, sans exception, doivent remplir une demande de dérogation auprès de la direction académique car une inscription en section internationale est dérogatoire.

2) **Entrée en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}**

Si des places se libèrent, **la priorité sera donnée aux élèves déjà inscrits au collège Mignet.**

La sélection s'effectuera en deux temps. Une présélection sur dossier (disponible sur le site). Ce dossier sera à remettre jusqu'au 5 juin. Les élèves sélectionnés par dossier auront ensuite un entretien avec l'équipe pédagogique fin juin. Le résultat final sera donné le 26 juin. En cas de départ de dernière minute, les familles peuvent être informés d'une place disponible jusqu'à 15 septembre. Pour faciliter le processus d'admission dans les classes supérieures, Mme Manivet demande aux familles qui envisagent de quitter la Section d'en informer au plus tôt l'établissement.

IV. Sujets divers :

1) **FLE**

Suite à plusieurs questions de parents (OIB et classique) au début de l'année scolaire et au premier semestre, Apelevia a soulevé la question des cours de FLE afin de comprendre comment les élèves sont sélectionnés pour le FLE et comment les leçons sont intégrées dans les emplois du temps.

Mme Manivet a précisé que tous les élèves venant d'établissements privés ou étrangers passent un test de français et sont identifiés comme nécessitant des cours de FLE ou non. Pour les autres élèves, la sélection peut se faire en septembre à la rentrée, sur avis des professeurs, notamment de français.

Les élèves de FLE suivent 2h de cours de FLE par semaine et sont divisés en deux niveaux - niveau 1 "débutant" et niveau 2 "avancé" - les cours sont organisés en même temps pour permettre à un élève du niveau 1 qui a progressé au cours de l'année de passer au niveau supérieur sans perturbation des horaires.

Idéalement les cours de FLE sont intégrés dans l'emploi du temps (sans conflit avec un autre cours ou l'heure du déjeuner de l'élève). Un représentant des élèves a mentionné qu'elle n'avait pas de temps de déjeuner et était obligée de manger son sandwich pendant le cours de FLE. Des remarques similaires ont été reçues par les parents au début de l'année scolaire et l'administration a retravaillé les horaires afin que les élèves déjeunent et ne ratent aucun cours dans la mesure du possible cette année. Mme Manivet a assuré que cela se ne reproduise pas rentrée prochaine.

Apelevia a fait remarquer que dans le passé les cours de FLE ont eu lieu à la place des cours de français ce qui était plus facile pour les élèves. Mme Manivet explique que ces dernières années, en raison de l'augmentation des élèves "classiques" en FLE, cela est devenu difficile et par conséquent, l'établissement organise les cours de FLE à un moment commun où tous les élèves (classiques ou OIB et tous les niveaux) peuvent y assister.

Le FLE est évalué et noté comme les autres cours et lorsque les élèves de FLE sont évalués dans des classes régulières de français, soit ils reçoivent un test adapté à leur niveau, soit ils sont évalués par les professeurs de français en gardant à l'esprit leur statut de «FLE».

2) Projets d'élèves :

- Un représentant élève mentionne la collection de Greenpeace qui s'est tenue l'année dernière et espérait qu'un projet similaire soit organisé pour cette année.
- Mme Manivet a mentionné que David Médard, un élève de 3ème OIB, avec un autre élève de 3e classique, souhaitent lancer un projet de réalisation d'une vidéo promotionnelle pour l'établissement - tout le monde accepte de soutenir ce projet.

Le Conseil est levé à 18h40.

*Compte-rendu rédigé par les représentants des parents d'élèves APELEVIA,
pour le Conseil International.*